



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Caen pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement
professionnel**

Une France multiple. Pourquoi et comment la France est devenue un pays d'immigration ?

Après une lecture attentive des documents, vous respecterez les consignes suivantes qui guideront votre exposé.

Activité 1 : Présentation des documents (4 points)

Indiquez la nature des documents, les dates, les auteurs, les sources et l'intérêt de chaque document.

Activité 2 : Analyse des documents (6 points)

Expliquez quelles sont les origines des immigrés et les raisons de leur arrivée massive en France depuis 1950.

Activité 3 : Mise en relation des documents (6 points)

Après l'étude de tous les documents, précisez l'importance des apports de la population d'origine étrangère en France et comment s'effectue son intégration.

Clarté de l'exposé et de l'expression orale (4 points)
Qualité de l'écoute

Brevet des Métiers d'Art : Ébéniste		Session 2010	
C2 : Ouverture au Monde Contemporain			
Sujet : OMC 2	Coefficient : 1	Durée : 20 min	Page 1 sur 4

Document 1 :

« Aucun débat politique n'est aussi pollué par les fantasmes sécuritaires, les préjugés et les amalgames démagogiques que celui de l'immigration. [...] On sait que la France a connu depuis le début du XXe siècle deux immigrations bien distinctes. D'abord celle des vagues successives de migrants européens, ensuite celle des immigrés maghrébins et africains. On a tendance à vanter les grandes capacités d'intégration des premiers, pour mieux les opposer à la « panne de l'intégration » pour les seconds. Certains l'attribuent à des différences culturelles et religieuses qui rendraient l'intégration illusoire. Cet argument est globalement faux, les exemples d'intégration réussie sont trop nombreux pour ne pas le disqualifier. Mais il a l'avantage de faire peser sur ces immigrés eux-mêmes la responsabilité des dysfonctionnements du modèle d'intégration tant vanté par le passé. Or, comme l'ont montré les économistes et les sociologues, la « panne de l'intégration » a des causes beaucoup plus immédiates et plus prosaïques. C'est d'abord la ségrégation sociale et l'échec des politiques urbaines, scolaires et sociales des trente cinq dernières années. Ce sont ensuite la sélection raciste à l'embauche et les discriminations qui rejettent les jeunes de cette immigration aux confins de la société à laquelle ils sont censés s'intégrer. Il reste que ces nouveaux immigrés originaires de pays anciennement colonisés ont une particularité dont on commence seulement à percevoir les implications : ils ont, à travers leurs parents maghrébins ou africains, une histoire commune avec la France. Leur intégration passera sans doute par la construction en commun d'une mémoire de ce passé. »

FRANÇOIS SCHLOSSER, « Le nouvel Observateur », 26 juillet 2007.

Document 2 :



La nécropole de Sigolsheim (Alsace), où reposent de nombreux soldats musulmans de la Seconde Guerre mondiale. C'est là qu'a été tournée la dernière scène du film « Indigènes » de Rachid Bouchareb.

Source : L'Histoire n° 318 - Mars 2007

Document 3 : L'immigration des années 1960

« 2,5 millions d'étrangers vivent dorénavant en France. 34 000 entrées en 1962, mais 115 000 en 1963 et 140 000 prévus pour 1964. [...] Pourtant, il y a deux ans, le marché du travail en France devait absorber l'arrivée de 700 000 rapatriés d'Afrique du Nord. Dans le même moment, la durée du service militaire était diminuée. Soit une masse considérable d'hommes et de femmes demandant un emploi. Or tout cela n'a provoqué aucun à-coup ; les rapatriés ont trouvé du travail, les jeunes gens n'ont que l'embarras du choix en matière d'embauche et le patronat déclarait il y a quelques jours : « une politique active d'immigration de travailleurs étrangers est nécessaire ». [...] L'expansion accélérée que connaît la France depuis dix ans exige un nombre chaque jour plus grand de travailleurs. »

Source : L'Express, 25 juin 1964

Document 4 :



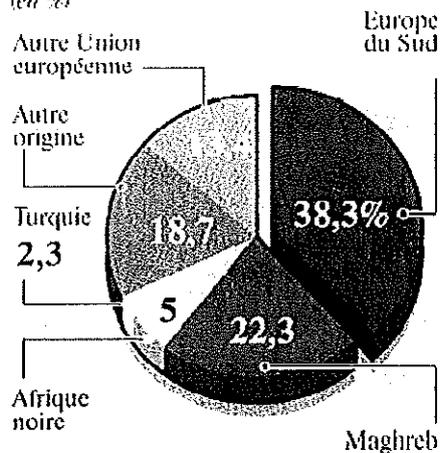
Ci-dessus : une famille d'origine africaine en consultation à la Protection Maternelle Infantile (PMI). En 1976, le regroupement familial est autorisé. Les migrations de travailleurs se transforment en migrations de peuplement.

Source : L'Histoire n° 291 – Octobre 2004

Document 5 :

1 Français sur 4

Population d'origine étrangère en 1999
(en %)



Source : Etude de l'histoire familiale, 1999, INSEE.

En 1999, sur 60 millions de personnes vivant en France, 13,5 millions ont une origine étrangère à moins de trois générations ; parmi elles, 4,3 millions sont nées à l'étranger. C'est ce que révèle l'étude menée par Michèle Tribalat sur un échantillon de 380 000 personnes (INSEE, 1999)